

Pour conclure, nous dirons que les travaux de l'érudition moderne démontrent péremptoirement que toutes les communions orientales professent la croyance de la présence réelle et de la transsubstantiation, à l'exception d'un petit nombre d'hérétiques, auxquels il faut joindre les Chrétiens de Saint-Jean et les Mingréliens qui n'ont guère de chrétien que le nom.

## CHAPITRE IV

### Erreurs et hérésies relatives à la présence réelle et à la transsubstantiation

#### ARTICLE I

#### I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Siècle

D'après saint Augustin (1), la première hérésie eucharistique fut celle des Capharnaïtes qui ne crurent pas à la promesse que faisait Jésus-Christ de donner son corps à manger, et de certains disciples qui, se scandalisant de ce mystère, se séparèrent de leur divin Maître. Pour saint Jean Chrysostome, Judas fut le premier hérésiarque anti-eucharistique; il était assurément de ceux dont Jésus-Christ disait : « Il en est parmi vous qui ne croient pas. » Son infâme trahison prouve bien qu'il ne croyait pas plus à l'Eucharistie qu'à la divinité de Notre-Seigneur.

Les disciples de Simon de Cérinthe et de Ménandre niaient la réalité de l'Incarnation et prétendaient que le corps de Jésus-Christ était purement fantastique; ils ne pouvaient donc logiquement admettre la transsubstantiation. C'est probablement d'eux que parle saint Ignace dans son épître aux Smyrniens quand il dit : « Ils n'admettent ni les eulogies, ni les offrandes, parce qu'ils ne conviennent pas que l'Eucharistie soit la chair de notre Sauveur. »

On a peu de renseignements précis sur le culte des Gnostiques. Il est certain que plusieurs des sectes englobées sous ce nom générique

(1) *In psalm. LIV.*

rejetaient complètement l'Eucharistie, dont ils attribuaient l'institution à Sabaoth, dieu des Juifs, ou bien qu'ils considéraient comme un acte purement extérieur. Quant à ceux qui célébraient ces saints mystères, ils paraissent la plupart n'y avoir vu qu'un emblème de leur union mystique avec un être appartenant au Plérôme : tels étaient les Docètes et les Marcionites (1).

Parmi les hérétiques du second siècle qui auraient nié la présence réelle, on cite encore les Ascètes ou Ascodrugites, les Basilidiens, les Elcésaites, les Osséens, les Saturniniens, les Nicolaites, les Carpocratians, les Prodicians, les Céphaléniens, les Ophites, etc. (2). Mais les renseignements peu nombreux qui nous sont parvenus sur quelques-unes de ces sectes sont parfois contradictoires ; pour les concilier, il faut admettre qu'un certain nombre d'entre elles ont cru pendant quelque temps à la présence réelle, et, qu'à diverses autres, il faut reprocher l'abus sacrilège de l'Eucharistie plutôt que sa négation.

Quelques novateurs du III<sup>e</sup> siècle, dont le nom est resté inconnu, ne voyaient dans l'Eucharistie qu'une figure de Jésus-Christ. Macarius Magnès, qui les a signalés, semble voir là une ignorance plutôt qu'un parti pris (3).

Paul de Samosate, prétendant que Jésus-Christ n'était Dieu que par adoption et non par nature, reconnaissait néanmoins que l'Eucharistie est le corps et le sang de Jésus-Christ ; mais il soutenait que ce sang, dans le calice du prêtre, est corruptible comme celui de tout autre homme (4).

Les Manichéens, n'admettant pas que le Christ ait eu un corps véritable, ne pouvaient croire à sa présence réelle dans l'Eucharistie. Ils se mêlaient pourtant parfois aux Catholiques pour recevoir le pain consacré, mais ils ne prenaient pas le vin, œuvre, selon eux, du mauvais principe. Ils agissaient ainsi pour dissimuler leurs doctrines ; car, dans leurs conciliabules, ils remplaçaient l'Eucharistie par des horreurs que la plume se refuse à retracer (5).

(1) Epiphân., *Hæres.* xl, n. 2 ; Origène, *De orat.*, c. xiii ; Matter, *Hist. du Gnosticisme*, I, VII, c. vii.

(2) Epiphân., *Hæres.* xviii, xix, xxxii, xlii ; Clem. Alex., *Stromat.*, I, III ; Abdias, *De certam. apost.*, I, I.

(3) Voir le texte que nous avons cité au chapitre II, p. 95.

(4) Dionys. Alexandr., *ap. Bibl. Patr.*, t. XI, p. 281.

(5) Aug., *Hæres.*, c. xlvi.

## ARTICLE II

IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle

Les Archontiques niaient l'Eucharistie comme tous les autres sacrements (1).

Les Donatistes, non contents de nier la présence réelle, jetaient aux chiens les saintes espèces, réalisant ainsi la douloureuse parole de Notre-Seigneur : *Nolite dare Sanctum canibus*. (Matth., vii, 6.)

Les Messaliens, qui faisaient résulter la rémission des péchés de la récitation d'un certain nombre de prières qu'ils avaient composées, disaient que l'Eucharistie n'était ni utile ni nuisible (2).

Les Priscillianites ne niaient point la présence réelle ; mais comme ils s'abstenaient de la chair, la considérant comme immonde, ils se refusaient à consommer la sainte Eucharistie. C'est contre eux que le concile de Saragosse (381) formula ce décret : « Anathème à celui qui, ayant reçu l'Eucharistie, ne la consomme point dans l'église. »

On peut ranger les Ariens parmi les adversaires du dogme eucharistique, en ce sens qu'ils niaient que le Verbe fut Dieu et consubstantiel au Père. Sous la persécution de Genséric, ils se précipitèrent dans l'église de Tinsude, pendant qu'on donnait la communion au peuple, répandirent sur le pavé les saintes hosties et le vin consacré, et les foulèrent aux pieds (3).

Eutichès fut condamné par le concile de Chalcédoine, en 450, parce qu'il n'admettait qu'une seule nature en Jésus-Christ. Sa conception eucharistique, de même que celle des Ariens, péchait contre l'orthodoxie, en vertu de leurs principes erronés ; mais ils ne furent jamais accusés, ni les uns ni les autres, d'avoir nié la présence réelle ni la transsubstantiation.

On doit en dire autant des Nestoriens ; ils reconnaissaient deux personnes dans le Christ et enseignaient que son corps n'était pas uni hypostatiquement à sa divinité. Les Calvinistes en ont conclu qu'ils rejetaient la présence réelle et la transsubstantiation ; quelques théologiens catholiques ont admis qu'ils ne croyaient pas à ce dernier dogme.

(1) Théodoret, *Hæres. fab.*, I, I.

(2) August., *De hæres.*, c. LVII.

(3) Victor de Vite, *Hist. Vandal.*, I, I.

C'est là, croyons-nous, une véritable erreur historique. Les nombreux écrivains qui ont combattu la doctrine de Nestorius ne l'ont jamais accusé de nier la transsubstantiation. Saint Cyrille d'Alexandrie n'aurait pas accusé Nestorius d'anthropophagie, si ce dernier n'eût cru qu'on mangeait le corps de Jésus-Christ. Sur ce point, les liturgies nestoriennes sont entièrement conformes à la nôtre, et les communions orientales qui les ont traditionnellement conservées déclarent hautement leur foi à la transsubstantiation. L'erreur des Nestoriens, anciens et modernes, consiste à croire qu'on mange seulement le corps et le sang d'un homme et non pas d'un Dieu fait homme. D'après le témoignage de saint Cyrille (1), les partisans de Nestorius n'admettaient pas que des espèces sacramentelles réservées de la veille conservassent leur vertu. Ils préféraient ainsi à la doctrine de Bucér que devait adopter les Luthériens.

Facundus, évêque d'Hermione, qui abandonna la communion de l'Église, professa ouvertement l'erreur de l'impanation (2).

## ARTICLE III

VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècle

Les Pauliciens, secte manichéenne du VII<sup>e</sup> siècle, prétendaient que, dans la Cène, Jésus-Christ n'avait ordonné à ses apôtres que de recevoir sa parole et de s'en nourrir; que c'est là le pain et le vin allégoriques dont les Chrétiens doivent alimenter leur âme (3).

Les Protestants et quelques écrivains catholiques, comme Bellarmin, Coccius, etc., ont cru que les Iconoclastes du VIII<sup>e</sup> siècle n'ont point professé notre doctrine sur la présence réelle. Mais presque tous les théologiens et les historiens ecclésiastiques sont d'un avis contraire.

Quelques théologiens du IX<sup>e</sup> siècle prétendirent que le corps eucharistique était non seulement *quant à l'être*, mais aussi *quant à la*

(1) *Epist. ad Coelosyr.*(2) *Defens. trium cap.*, ix, 5.(3) Photius, *Adv. Paulianistas*, l. IX.

*manière d'être*, le même que le corps naturel de Jésus-Christ. Il y en eut, comme Amaury de Metz, qui poussèrent les conséquences de ce système jusqu'à dire que le corps eucharistique de Jésus-Christ était soumis au travail digestif de l'estomac. Cette doctrine, flétrie du nom de *stercorianisme*, fut énergiquement réfutée par tous les docteurs orthodoxes. Ceux-ci démontrèrent que le corps eucharistique de Jésus-Christ, le même que son corps naturel quant à l'essence, n'était pas le même quant aux qualités accidentelles, à la manière d'être, et que, dans le sacrement de l'autel, il a cette nature quasi spirituelle dont seront doués les corps des justes après la résurrection générale. Mabillon a justifié Raban Maur, Amalaire et Florus du reproche d'immérité d'avoir adhéré à la doctrine stercorianiste.

Jean Scot Érigène paraît être le premier hérétique qui ait attaqué de front la présence réelle et la transsubstantiation. Il a soutenu, sur d'autres points, les erreurs les plus étranges : selon lui, le monde physique n'a été créé qu'après la chute d'Adam ; l'humanité du Christ, après sa résurrection, a été changée en sa divinité ; après la résurrection des corps, toutes les créatures douées de sentiment prendront la forme humaine. Les doctrines de Jean Scot que nous ne connaissons que par les réfutations qui en furent faites, sont un singulier amalgame de pélagianisme, de panthéisme et même de paganisme. Son livre, aujourd'hui perdu, n'a guère été connu qu'au XI<sup>e</sup> siècle et fut alors condamné par le concile de Verceil et par celui de Rome en 1039. Il est probable que Bérenger propagea cet ouvrage, en l'attribuant à un auteur inconnu nommé Bertram. Plus tard on identifia ce pseudonyme au nom de Ratramne, moine de Corbie, et les Protestants publièrent son traité *de corpore Christi* comme favorisant les conceptions calvinistes. Quelques savants, comme de Marca, le P. Paris et le P. Hardouin, crurent reconnaître là l'œuvre hérétique de Jean Scot Érigène. C'est sous ce dernier nom que M. Floss a publié l'ouvrage très orthodoxe du moine de Corbie ; mais cette attribution nous semble complètement erronée. Mabillon a parfaitement démontré que ce traité appartient à Ratramne et qu'il ne contient aucune erreur. Le docteur Grath a découvert, à la bibliothèque Vaticane, un fragment d'un autre écrit de Jean Scot, commentaire sur la hiérarchie céleste de saint Denys l'Aréopagite. On y lit que l'Eucharistie n'est qu'un type sans réalité, une participation spirituelle au corps de Jésus-Christ, que nous recevons par le seul entendement. C'est peut-être au sujet de cet écrit que le pape Nicolas I pria Charles le Chauve de ne plus

laisser l'auteur professer à l'école du Palais, « afin qu'il ne mêlât point plus longtemps l'ivraie avec le froment de la parole sacrée et qu'il ne donnât point de poison à ceux qui cherchaient du pain (1) ». La doctrine de Jean Scot resta isolée et eut fort peu de retentissement.

## ARTICLE IV

X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle

Un certain nombre de Manichéens qui, au x<sup>e</sup> siècle, vinrent de la Bulgarie dans les Gaules, furent condamnés par le concile d'Orléans pour avoir soutenu, entre autres hérésies, que, dans la consécration faite par le prêtre, il n'y a point de sacrement du corps et du sang du Christ (2).

Au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, Léothéric, archevêque de Sens, professait sur l'Eucharistie des erreurs dont nous ne connaissons pas bien la nature. On ne peut que faire de vagues conjectures à ce sujet, en raison des paroles suivantes que lui adressait le roi Robert : « Pourquoi attribuez-vous à la Divinité les misères du corps, aussi bien que les infirmités et les douleurs de la nature humaine ? J'en jure par la foi du Seigneur, si vous ne venez à résipiscence, vous serez privé de l'épiscopat et vous serez condamné avec ceux qui ont dit au Seigneur : Retirez-vous de nous (3). »

En 1023, le concile d'Arras, présidé par l'évêque Gérard, condamna les Gaudulfens qui rejetaient tout à la fois le baptême et l'Eucharistie (4).

Bérenger, archidiacre d'Angers, fut véritablement le père des Sacramentaires et préluda aux doctrines qui devaient faire explosion cinq siècles plus tard. Les ouvrages qui nous restent de lui sont fort au-dessous de la réputation que lui créa sa hardiesse, bien plus que son

(1) Labbe, *Conc.*, t. VIII, p. 516. — Cf. Nicol. Moeller, *Johannes Scotus Erigena und Seine Irrthümer*, Mainz, 1844.

(2) Labbe, *Concil.*, t. IX, p. 830.

(3) Helgaud, *Vita Roberti*.

(4) *Acta synod. Atrabat. ap. d'Achéry, Spicil.*, t. III.

mérite. Il ne manquait pourtant pas d'habileté dans la dialectique et se créait des sympathies par une vie exemplaire. Un de ses contemporains, le cardinal Guithmond nous a laissé de lui ce portrait caractéristique : « Ne pouvant atteindre les hauteurs de la philosophie ni pénétrer ses admirables secrets, il affectait au moins de donner de nouvelles définitions de mots, pour faire parade d'une science nouvelle, pour acheter à tout prix les honneurs d'un triomphe et d'une supériorité quelconque ; on le voyait alors donner à son discours une marche pompeuse, se placer dans une chaire plus élevée que les autres, cherchant plutôt à imiter la dignité de maître qu'à la montrer par de bons effets ; on le voyait s'envelopper de son manteau, s'y cacher profondément, comme s'il se fut livré à une longue méditation, et dérouler ensuite ses phrases tant désirées d'une voix lente et plaintive, pour tromper les simples et se donner de grands airs de docteur (1). »

Bérenger fut protégé pendant quelques temps et peut-être même soudoyé par Henri I<sup>er</sup>, qui, pour soustraire la France à l'influence de l'empire romain d'Allemagne, rêvait de créer une Église nationale et de rompre avec Rome.

Mabillon, l'abbé Pluquet et divers autres érudits ont prétendu que Bérenger avait attaqué seulement la transsubstantiation et non point la présence réelle. Il nous paraît impossible d'admettre que les conciles qui ont condamné ses doctrines, que les théologiens contemporains qui les ont réfutées, aient mal saisi le fond de sa pensée. Il est très vrai que certaines de ses affirmations paraissent orthodoxes, mais ce sont là des aveux bientôt démentis ou des expressions ambiguës qui dissimulent l'erreur. Véritable Protée, il échappe aux discussions par l'abondance de ses subtilités et les variations de ses doctrines. Tantôt, comme Luther, il professe que, par la consécration, le Verbe divin s'unit au pain et au vin, et que, par cette union, les espèces deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ, sans changer leur nature et leur essence physique ; tantôt, comme Calvin, il déclare que, dans la communion, nous ne mangeons le Christ que spirituellement ; tantôt enfin, comme Zwingle, il dit que le pain et le vin, après la consécration, signifient seulement le corps et le sang du Christ, dont ils sont une commémoration.

Il est possible que, dans le feu de la controverse, les adversaires de Bérenger lui aient prêté quelques erreurs qu'il ne professait pas.

(1) *De corpore et sanguine Christi*.

Ainsi Hugues, évêque de Langres, l'accuse d'avoir avancé que Jésus-Christ n'est produit dans le sacrement de l'Eucharistie que par la puissance de l'intelligence humaine. C'est là une assertion dont on ne trouve point de trace dans les œuvres qui nous restent du célèbre hérésiarque.

Beaucoup d'entre elles sont perdues, et celles qu'on a retrouvées récemment ne sont pas faites pour atténuer les torts de Bérenger; telles sont les vingt-deux lettres découvertes à la bibliothèque de Hanovre et publiées, en 1850, par M. Sudendorf (1). Elles rectifient sur certains points les appréciations qu'avaient données les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Ainsi, il y est démontré que c'est grâce à la protection de Geoffroy Martel, comte d'Anjou, et d'Eusèbe Bruno, évêque d'Angers, que Bérenger put répandre sa doctrine de l'impanation qui le conduisit logiquement à nier la présence réelle.

La nouvelle doctrine souleva contre elle toute l'Église et fut réfutée par une foule d'écrivains, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre (2). Elle fut condamnée par douze conciles (3) tenus en France et en Italie. Bérenger feignait de se soumettre, puis il retournait à son hérésie, en sorte qu'il passa sa vie à rétracter tantôt ses erreurs, tantôt ses rétractations.

Guillaume de Malmesbury et la Chronique de Saint-Martin de Tours nous disent que Bérenger se convertit à la fin de ses jours. Il fut inhumé, en 1088, dans l'île Saint-Côme, près de Tours, sa ville natale. La preuve qu'il mourut dans la communion de l'Église, c'est que les chanoines de Saint-Martin qui se rendaient processionnellement dans cette île, le mardi de Pâques, ne manquaient jamais d'aller réciter un *De profundis* sur la tombe de Bérenger.

Ses partisans, qui s'appelaient eux-mêmes *Béregariens*, ne furent

(1) Elles sont analysées dans la *Revue des questions historiques*, XI<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> juillet 1876, p. 115.

(2) Bornons-nous à citer : Albéric, moine du Mont-Cassin, Alger, diacre de Liège, Ascelin, moine de Cluny, Anastase, moine du Mont-Saint-Michel, Adelman, évêque de Bresse, Durand, abbé de Troarn, Geoffroy, abbé de Vendôme, Goezchin, scolastique de Liège, Guimond, évêque d'Avèze, Haymon, évêque d'Halberstadt, Hugues, évêque de Langres, Jotseld, moine de Cluny, Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, Maurille, archevêque de Rouen, Ruthard, moine de Corwey, Wolphelm, abbé de Brunvilliers, etc. Tout récemment, l'abbé Uccelli a publié un traité inédit contre Bérenger qu'il attribue à Grégoire Barbarigo, évêque de Bergame.

(3) Conciles de Rome (1050), de Vercell (1051), de Paris (1051), de Florence (1055), de Tours (1055), de Rome (1059), de Jumièges (1063), de Poitiers (1075), de Saint-Maixent (1075), de Rome (1078 et 1079), de Bordeaux (1080).

jamais très nombreux, et cependant on peut, d'après les controverses du temps, les partager en cinq sectes : 1<sup>o</sup> ceux qui ne voyaient dans l'Eucharistie qu'une simple figure; 2<sup>o</sup> ceux qui admettaient la présence réelle par une espèce d'impanation, dans le sens que devait préconiser Luther; 3<sup>o</sup> ceux qui prétendaient que le pain et le vin n'étaient changés qu'en partie; 4<sup>o</sup> ceux qui admettaient la transsubstantiation, ajoutant que lorsque des indignes s'approchaient de la communion, la chair et le sang du Seigneur redevenaient pain et vin; 5<sup>o</sup> ceux qui reconnaissaient dans la chair de Jésus-Christ, non pas celle qui fut formée dans le sein de Marie, mais une chair nouvelle produite par la consécration (1).

On a osé prétendre que Grégoire VII avait abondé dans les erreurs de Bérenger (2), en oubliant sans doute que ce pape, dans deux conciles tenus à Rome (1078 et 1079), avait imposé à l'hérésiarque des formules de rétractation. Si plus tard il garda le silence, ce fut probablement qu'il crut à sa conversion ou bien qu'il jugea suffisantes les condamnations antérieures. D'ailleurs, à partir de la rétractation faite par Bérenger au concile de Bordeaux, en 1080, nous ne voyons pas que l'ancien archidiacre d'Angers ait donné lieu à de nouvelles plaintes, et nous devons supposer que, pour cette fois enfin, sa conversion fut sincère.

M. l'abbé Anglade, dans une remarquable thèse, a montré quels furent les résultats généraux des controverses eucharistiques du XI<sup>e</sup> siècle. « Il est évident, dit-il (3), que la vérité sortit plus belle et plus glorieuse de cette lutte opiniâtre, comme l'acier jeté dans le creuset en sort plus brillant et plus ferme. A la suite d'études approfondies sur l'Écriture-Sainte et sur la tradition, le dogme catholique fut exposé avec toute la force du raisonnement et de la science, et fut mis en lumière avec une précision de termes vraiment remarquable. On trouve en effet dans les auteurs et les conciles de cette époque, ce langage rigoureux que l'Église employa plus tard dans le quatrième concile de Latran et dans le concile de Trente, pour couper court à toutes les disputes qui s'élevèrent encore au sujet de l'Eucharistie. Voilà donc un immense avantage que la vérité acquit, en soutenant, durant la moitié d'un siècle, un combat énergique contre l'erreur, combat qui eut un profond retentissement dans toutes les classes de

(1) *Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 235.

(2) Article de M. Herzog, dans la *Revue théologique de Montauban*, 1872, p. 152.

(3) *Controverses sur l'Eucharistie pendant le onzième siècle*.

la société et qui raffermirait la foi des fidèles, en l'éclairant d'une plus vive lumière. »

Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, Tanchelin persuada si bien aux habitants d'Anvers que l'Eucharistie était inutile pour le salut éternel, que la plupart restèrent plusieurs années sans communier (1).

Pierre de Bruis et son disciple Henri donnèrent naissance à la secte des Pétrobusiens et des Henriens. Ils admettaient que, dans la dernière Cène, Jésus-Christ avait changé le pain en son corps; mais ce fut, disaient-ils, pour la première et la dernière fois, car il ne légua pas ce même pouvoir à ses apôtres et n'institua alors aucun sacrement (2).

Les Albigeois, héritiers des doctrines manichéennes, considéraient l'Eucharistie comme inutile. Dans un écrit en langue vulgaire, ils déclarèrent que « la manducation du pain sacramentel est la manducation du corps de Jésus-Christ en figure (3) ».

Les Cathares rejetaient la présence réelle, parce qu'ils regardaient le pain et le vin comme l'œuvre du démon et qu'ils attribuaient au mauvais principe la création du monde matériel. Pour expliquer les paroles de l'Évangile, ils prétendaient qu'en disant : *Ceci est mon corps*, Jésus-Christ avait désigné de sa main sa propre personne. Les Cathares célébraient une espèce de cène spirituelle qui, selon eux, purifiait du péché, attirait l'Esprit-Saint et mettait l'homme en rapport avec les génies célestes (4).

Les Vaudois ont pu dévier de la foi catholique sur plusieurs points relatifs à l'Eucharistie, mais ils n'ont nié la présence réelle qu'à l'époque où ils se sont confondus avec les Calvinistes. Ces derniers, les considérant comme leurs ancêtres, se sont efforcés d'identifier leurs doctrines aux leurs. Mais les écrivains du moyen âge, bien loin de leur reprocher une doctrine opposée à la transsubstantiation, ont attesté leur orthodoxie en cette matière.

Rupert, abbé de Deutsh, dans sa lettre à Cunon, se déclare très explicitement pour la doctrine de la transsubstantiation; mais ailleurs il y paraît défavorable.

On lit dans la vie de saint Malachie, écrite par saint Bernard, qu'un clerc d'Irlande osa dire que l'Eucharistie contenait la sanctification,

(1) Baronius, *Ann.*, ad ann. 1126.

(2) Bernard., *Epist.* CCXXXVIII; Petrus Clunic., *Epist. ad archiep. Ebrodun.*

(3) P. Perrin, *Hist. des Albigeois*, l. III, c. IV.

(4) D'Achéry, *Spicil.*, t. I, p. 604.

mais non pas la réalité du corps de Jésus-Christ. Il fut excommunié par saint Malachie et mourut bientôt après, ayant abjuré son erreur.

M<sup>re</sup> Héfélé rend compte en ces termes d'une discussion théologique qui s'éleva au milieu du XII<sup>e</sup> siècle dans la province ecclésiastique de Mayence. « Les deux prévôts des chanoines réguliers de Saint-Augustin, Folmar de Triefenstein, dans le diocèse de Wurzburg, et Gerhoh (ou Geroch) de Reichersperg, dans l'archevêché de Salzbourg, avaient eu des discussions entre eux, pour savoir comment le Christ était présent dans le sacrement de l'autel, et s'il fallait adresser des prières à la chair et au sang du Christ dans l'Eucharistie. Folmar niait ce dernier point, par la raison que l'humanité du Christ n'était qu'une créature, et, à l'égard du premier, il croyait que dans les espèces du vin se trouvait uniquement le sang du Christ sans sa chair, et, sous les espèces du pain, la chair du Christ, mais sans ses os. Après que le débat eut duré quelque temps et que plusieurs y eurent pris part, Eberhard, évêque de Bamberg et ami de Folmar, convoqua une assemblée à Bamberg (avant 1150), pour essayer de guérir ce dernier de ses erreurs. Il y parvint, du moins pour le premier point, car Folmar reconnut alors que le corps entier du Christ, c'est-à-dire sa chair et son sang, était présent dans le Sacrement (1). »

En Orient, le moine Basile, chef de la secte des Bogomites, soutenait que l'Eucharistie est le sacrifice des démons, et ne reconnaissait d'autre communion que la demande du pain quotidien par la récitation du *Pater* (2).

## ARTICLE V

XIII<sup>e</sup>. XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle

Vers l'an 1207, Amaury de Chartres qui paraît avoir nié la résurrection des corps, le Paradis et l'Enfer, enseignait que le corps de Jésus-Christ n'était pas plus contenu dans le pain de l'autel que dans tout autre pain (3).

(1) Héfélé, *Hist. des conciles*, trad. Delarc, t. VII, p. 319.

(2) Allatius, *De perpet. consensu*, etc., c. x, p. 636.

(3) Genebrard, *Chronol.*, l. IV, ad ann. 1215.

En 1267, un chanoine de Hambourg, nommé Thidéric, professait en Allemagne des erreurs analogues à celles de Bérenger; il alla jusqu'à nier la présence même spirituelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (1).

Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, le dominicain Jean de Paris, professeur à l'Université de Paris, prétendit qu'on pouvait expliquer la présence réelle autrement que par la transsubstantiation, et voulut y substituer le système d'une union hypostatique entre le pain et le corps de Jésus-Christ. Condamné par l'évêque et la faculté de théologie de Paris, il en appela à Rome où il se rendit en 1306; mais la mort l'empêcha de subir une seconde condamnation.

Au concile de Salzbourg (1340), présidé par Henri, archevêque de cette ville, comparut le prêtre Rodolphe qui, entre autres hérésies, soutenait que le corps de Jésus-Christ n'est pas véritablement sur les autels. Ayant refusé de se rétracter, il fut dégradé par le concile et livré au bras séculier qui le condamna au supplice du feu (2).

Durand, théologien dominicain, qui devint plus tard évêque de Meaux, chercha à expliquer la présence réelle, en comparant la mutation eucharistique avec la transformation des aliments que nous prenons et qui se convertissent en notre propre substance. Son système, sans avoir été condamné, n'en a pas moins été répudié comme faux par tous les théologiens de son temps.

Jean Wicel, prêtre anglais du diocèse de Lincoln, soutint la doctrine de la *remanence*, c'est-à-dire de la permanence du pain et du vin après la consécration. Malgré certains passages contradictoires, il paraît fort probable qu'il rejetait aussi la présence réelle. L'hypocrisie dont il donna tant de preuves, le détermina à voiler sa doctrine sous les termes de l'école. Exclu de l'Université d'Oxford, il fut successivement condamné par deux conciles de Londres (1382 et 1396), par le synode d'Oxford (1408), le concile de Rome (1413) et celui de Constance (1414).

Jean Huss ni Jérôme de Prague n'adoptèrent point, comme on l'a prétendu, les erreurs de Wicel: leurs ouvrages en font foi. Il n'en fut pas de même de tous leurs disciples. Quelques Thaborites rejetèrent la présence réelle, et, plus tard, les Hussites, ayant reçu des Sacramentaires dans leur parti, se laissèrent séduire par le

(1) Raynaldi, ad ann. 1267, n. 30.

(2) Hartzheim, *Concil. Germ.*, t. IV, p. 607.

Protestantisme. Nous parlerons ailleurs de leur doctrine sur la communion sous les deux espèces.

Les Templiers, comme quelques autres sectes contemporaines issues du Gnosticisme, paraissent avoir rejeté le dogme de la transsubstantiation (1).

Assémani avait cru d'abord que Georges Mosulanus, patriarche des Nestoriens, avait nié la présence réelle (2). Un examen plus attentif des textes lui fit reconnaître plus tard (3) qu'il admettait la présence réelle et qu'il ne rejetait que la transsubstantiation.

Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Arrhabonaires, qu'on appelait encore Métamorphytes ou Tropicistes, professaient que, dans la communion, Jésus-Christ nous est donné en symbole, en figure, comme un gage ou de bonnes *arrhes* (de là leur nom) de l'investiture du Paradis (4).

## ARTICLE VI

XVI<sup>e</sup> siècle

A l'origine, Luther n'attacha qu'une importance secondaire à la doctrine des sacrements; sans la foi, ils n'ont, selon lui, aucune efficacité sur l'âme. Une seconde évolution se fit dans son esprit en 1519. Dans son *Traité sur le sacrement du corps du Christ*, il proclame l'utilité de la sainte cène, sacrement de l'unité et de l'amour du corps spirituel du Christ. Enfin, en 1520, sa troisième évolution repose sur ce principe que le but de l'institution eucharistique ne doit être cherché ni dans la représentation objective du sacrifice de Jésus-Christ, ni dans l'adoration de l'hostie, mais que la présence réelle de Jésus-Christ dans les éléments ne se rapporte qu'à la communion seule (5). En 1537, à Smalkald, Luther attaqua l'oblation et le canon de la messe, mais il fit en même temps cette déclaration :

(1) Matter, *Hist. du Gnosticisme*, l. IX, c. xiv.

(2) *Bibl. orient.*, t. III, part. I, p. 534.

(3) *Ibid.*, part. II, p. 292.

(4) Puteol., n. 65.

(5) Dorner, *Hist. de la théologie protestante*, trad. de M. Paumier, p. 117.

« Nous croyons que le pain et le vin sont le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ et qu'ils ne sont pas seulement reçus par les justes, mais aussi par les indignes. »

L'autorité de l'Église catholique étant ruinée, chacun devenait libre d'interpréter à sa guise les paroles de l'Écriture. Carlostadt, Zwingle, Œcolampade ne virent plus qu'une figure dans l'Eucharistie, et Luther se trouva amené à défendre contre eux la cause de la présence réelle. « Je prie mes adversaires, disait-il (1), de ne pas me demander l'explication du texte évangélique : *Ceci est mon corps*; ils peuvent consulter à cet égard les enfants de sept ans qui apprennent à épeler dans les écoles. Qu'ils apportent leurs Bibles et qu'ils me montrent en quel endroit se trouvent ces paroles : *Ceci est le signe de mon corps*. » Remarquons que c'est bien malgré lui que Luther se rend à l'évidence. « Si Carlostadt, disait-il (2), avait pu me persuader que, dans le sacrement de l'Eucharistie, il n'y a que du pain et du vin, quel service il m'aurait rendu et quelle obligation ne lui aurai-je pas eue ! Bien souvent déjà j'ai sué, j'ai pâli sur cette matière, dans l'espoir d'y découvrir de quoi jouer au Pape quelque bon tour. Mais je me vois pris, impossible d'échapper. Le texte de l'Évangile est trop clair, trop positif pour qu'on puisse l'interpréter autrement. »

Le moine de Wittemberg qui varia si souvent de croyances, resta toujours fidèle au dogme de la présence réelle. Sur la fin de sa vie, il disait dans sa *Petite confession de foi* : « Je me soucie aussi peu d'être loué ou blâmé par les fanatiques Zwingliens et autres gens semblables que de l'être par le Grand Turc, par le Pape et par tous les diables; car, étant près de la mort, je veux porter cette gloire et ce témoignage au tribunal de Jésus-Christ, que j'ai condamné de tout mon cœur Carlostadt, Zwingle, Œcolampade et autres ennemis fanatiques du Sacrement, avec tous leurs disciples qui sont à Zurich; et, tous les jours, nous condamnons dans nos sermons leur hérésie pleine de blasphèmes et d'impostures. »

Luther s'était montré d'abord favorable au dogme de la transsubstantiation (3). Il trouva bon qu'on insérât dans l'*Apologie de la Confession d'Augsbourg* le canon de la messe grecque où le prêtre demande à Dieu, en termes formels, que *du pain changé il fasse le corps de Jésus-Christ*. Mais il ne lui en coûtait guère de varier d'opinion :

(1) *Apolog. de cena Domini.*

(2) *Ad Argentin.*

(3) *Serm. de venerabili sacrament.,* 1519.

« J'avais enseigné, dit-il (1), qu'il importait peu de savoir si le pain demeurait ou non dans le Sacrement; mais maintenant je transsubstantie mon opinion; je dis que c'est une impiété et un blasphème de prétendre que le pain est transsubstantié. »

Il prétendit alors que le pain et vin existaient simultanément avec le corps et le sang de Jésus-Christ. Pour expliquer leur manière d'être, il dit tantôt que le corps et le sang du Christ sont *dans* le pain et le vin; tantôt qu'ils sont *avec* le pain et le vin; tantôt encore qu'ils sont *sous* le pain et le vin, en sorte que l'Eucharistie est un *pain de chair* et un *vin de sang*. Ses fluctuations donnèrent lieu à deux systèmes, l'impanation et la consubstantiation; dans le premier, il y aurait union hypostatique du Verbe incarné avec le pain et le vin; dans le second, il y aurait existence simultanée de la substance du pain et du vin et de celle du corps de Jésus-Christ, et ces deux substances seraient unies sans que l'une fut contenue dans l'autre.

Carlostadt, archidiacre de Wittemberg, devait dépasser Luther dans la voie des négations. En 1521, il supprima l'élévation du Saint-Sacrement et les messes basses; dans un de ses sermons, il attaqua de front le dogme de la présence réelle, en expliquant d'une manière extravagante les paroles de l'institution. « Jésus-Christ, dit-il, en prononçant ces mots : *Ceci, etc.*, n'a pas désigné ce qu'il tenait à la main, mais il a montré son propre corps. » Au fond, il lui faisait tenir ce langage inepte : « Mon corps est mon corps. » Luther se montra fort irrité, parce qu'il voyait là un attentat contre sa suprématie dogmatique. Par l'entremise de l'Électeur de Saxe, une entrevue fut ménagée entre les deux novateurs : elle eut lieu le 22 août 1524 à l'auberge de la *Tête Noire* qui devint le berceau de la secte des Sacramentaires. Ce fut là, en effet, que Carlostadt prit l'engagement d'écrire contre Luther et de ruiner le dogme de la présence réelle. Cette même année, il publiait son livre intitulé : *De l'usage anti-chrétien du corps et du sang de Jésus-Christ*, où l'Eucharistie n'est plus qu'une figure, sans aucune réalité.

La doctrine de Carlostadt ne prit corps que lorsqu'elle eut trouvé des adhérents et des propagateurs, plus ou moins indépendants, dans Zwingle, Œcolampade, Bucer et Capiton. Zwingle, s'appuyant sur ces paroles de Jésus-Christ : *La chair ne sert de rien*, traduisit le mot *est* de la formule eucharistique par *signifie*. Il rejeta la présence

(1) *Contra Regem Angliæ.*



réelle, parce qu'elle est contraire au témoignage des sens, qu'une manducation spirituelle est un non-sens, et que Jésus-Christ, étant dans le Ciel à la droite de Dieu, ne peut pas être en même temps sur la terre dans l'Eucharistie. Pour lui, la Cène est un mémorial dans lequel le Christ est présent, et dont il se sert pour rendre active et vivante, dans l'âme des chrétiens, la grâce objective et éternelle qui est un fruit permanent de sa mort, et qui se communique à la foi par le symbole extérieur et la parole de la promesse (1). Ainsi donc, c'est par la foi seule qu'on reçoit l'Eucharistie. Érasme se moqua très spirituellement de cette doctrine; il avait emprunté d'un Zwinglien un cheval nommé Frédéric; quand le prêtre le lui réclama, il lui envoya, non pas le cheval, mais les lignes suivantes :

*Quod mihi dixisti de corpore Christi :  
Crède quod habes et habes,  
Hoc tibi jam dico de tuo Frederico :  
Crède quod habes et habes.*

Depuis le jour (11 avril 1527) où Zwingli fit adopter sa doctrine par quatre cents bourgeois de Zurich, réunis en synode, ses partisans firent paraître quatre professions de foi successives dont les variations sont souvent contradictoires.

Écolampade, tout en interprétant différemment le texte des paroles sacramentelles, vit aussi dans l'Eucharistie un simple symbole par lequel on s'oblige à sacrifier pour le prochain, à l'exemple de Jésus-Christ, son corps et son sang (2). La Confession de Bâle, rédigée en 1532, d'après les indications d'Écolampade, voit dans la Cène, outre une confession de la foi et la manifestation de l'amour fraternel, l'oblation du vrai corps et du vrai sang de Jésus-Christ, sans transmutation des éléments. La communion, dit-elle, fait entrer les fidèles dans le corps du Christ et leur assure la bienheureuse résurrection, grâce à leur union avec le Chef ressuscité de l'Église.

Des ministres luthériens de Souabe soutinrent contre Écolampade que le corps de Jésus-Christ était réellement présent dans l'Eucharistie, mais qu'il s'y trouvait caché dans la substance du pain, comme la viande l'est dans un pâté. Cette ignoble comparaison leur fit donner le nom de *pastelliers*.

Les Anabaptistes firent de l'Eucharistie un symbole de fraternité,

(1) *De vera et falsa relig.*, t. III.  
(2) *Epist. ad Zwingli*, anno 1525.

comme quelques uns de nos socialistes modernes. Pour eux, la Cène n'était qu'une cérémonie emblématique, désignant la nécessité des souffrances : ils prenaient ensemble le calice et le pain, afin de se rappeler que, pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut être foulé par le malheur, comme le raisin l'a été pour se changer en vin, qu'il faut être broyé par la souffrance, comme le blé a été écrasé par la meule pour se convertir en farine.

Mélancton, qui combattit les Anabaptistes, flotta longtemps entre la doctrine de Luther et celle des Sacramentaires. Ce fut lui qui rédigea l'article de la Confession d'Augsbourg, relatif à la présence réelle; mais cette profession de foi était assez vague, puisque son rédacteur, dans l'*Apologie* qu'il fit plus tard de ce symbole, comptait cinquante-deux manières de l'interpréter. Mélancton finit par n'admettre la présence de Jésus-Christ qu'au moment précis de l'usage, et plutôt dans le communicant que dans le pain.

Osiander propagea le système de l'impanation et de l'invination, suivant lequel, après la consécration, la substance du pain et celle du vin demeureraient unies hypostatiquement au corps et au sang de Jésus-Christ, sans qu'il y eût transsubstantiation.

Brentius, fondateur de la secte des Ubiquistes, prétendait que, depuis son Ascension, Jésus-Christ était en tous lieux (la droite du Père signifiant *partout*), et que c'est ainsi qu'il se trouvait dans l'Eucharistie. Cette confusion de la nature divine avec la nature humaine fut combattue par Mélancton, qui n'eut pas de peine à démontrer que c'était là la destruction complète du dogme eucharistique, puisqu'il s'en suivrait que le corps de Jésus-Christ n'est pas autrement dans le pain consacré qu'il ne l'est dans le premier pain venu.

On a donné le nom d'*Accidentaires* à une secte luthérienne qui essaya de se rapprocher de la doctrine catholique, en soutenant qu'après les paroles de la consécration, il ne reste du pain et du vin, que le peu de substance indispensable pour que les apparences ou *accidents* ne soient pas sans sujet.

Bucer, ancien dominicain, aurait voulu réunir en une seule Église les Luthériens et les Sacramentaires. Aussi s'efforça-t-il, mais en vain, de parler de l'Eucharistie d'une façon qui pût satisfaire et les uns et les autres. Il multipliait les explications contradictoires. On sait que ce célèbre réformateur de Strasbourg répondit un jour à sa seconde femme, pour se dispenser de l'accompagner à la promenade : « C'est impossible; j'ai aujourd'hui trois professions de foi à faire, une pour

Luther, une pour Bullinger, et une autre pour Strasbourg (1). » Bellarmin dit à tort (2) que Martin Bucer a été le premier à dire que Jésus-Christ n'était présent que pendant la communion. D'après le témoignage de saint Cyrille d'Alexandrie (3), les Nestoriens ont professé la même erreur.

Calvin et ses premiers adhérents s'exprimèrent d'abord aussi formellement que les Luthériens sur la présence réelle. Bêze et Farel, chargés par les Églises réformées de France de porter leur confession de foi à Worms où se tenaient les États de la Confession d'Augsbourg (1557), déclarèrent que : « On reçoit dans la Cène, non seulement les bienfaits de Jésus-Christ, mais sa substance même et sa propre chair ; que le corps du Fils de Dieu ne nous y est pas proposé en figure seulement et par signification symbolique, comme un mémorial de Jésus-Christ absent, mais qu'il y est vraiment et certainement rendu présent avec les symboles qui ne sont pas de simples signes (4). »

Plus tard, Calvin essaya de concilier dans un système nouveau, l'absence réelle de Zwingle et la présence réelle de Luther. Il tergiversa tellement dans ses doctrines qu'on peut trouver dans ses œuvres des arguments pour toutes les opinions. En somme, il enseigne que c'est par la foi seule que nous sommes unis à Jésus-Christ et que l'Eucharistie n'est qu'une figure. Il admet une certaine participation au corps et au sang de Jésus-Christ, mais il refuse à cette communion toute signification charnelle. A ses yeux, le Christ nous communique, en nous pénétrant, la puissance vivifiante de sa chair, comme le soleil nous fait vivre par les rayons généreux de chaleur et de lumière qu'il projette sur nous.

Les disciples de Calvin se laissèrent aller aux mêmes fluctuations que leur maître. Quand leurs intérêts les engageaient à se rapprocher des Luthériens ou bien à ménager les Catholiques, ils abandonnaient presque le sens figuré ; mais quand ils n'eurent plus aucune raison de feindre, ils embrassèrent ouvertement la doctrine de Zwingle que Calvin avait essayé d'atténuer.

Le système calviniste, souvent modifié, a été adopté, par la plupart des professions de foi réformées de Suisse, de France, de Belgique et d'Angleterre.

(1) Vallée, *Dictionnaire du Protestantisme*, p. 597.

(2) *De sacram.*, l. IV, c. 1.

(3) *Epist. ad Celsoryrum*.

(4) Hospinien, ad ann. 1557.

Jean Knox, en introduisant en Écosse la doctrine de Calvin, la modifia peu en ce qui concerne l'Eucharistie. Il enseigne à ses disciples, qui prenaient le nom de Presbytériens, que : « Il y a deux choses distinctes dans le sacrement de l'Eucharistie : le pain matériel et le vin que nous voyons de nos yeux, et Jésus-Christ dont nos âmes sont intérieurement nourries. »

Les Sociniens et les Arminiens, dépassant le rationalisme de Calvin, ont refusé à l'Eucharistie la qualité de sacrement. C'est pour eux une simple cérémonie religieuse, n'ayant pour but que de rappeler la mort du Christ et ne produisant d'effet spirituel qu'en raison de la foi des fidèles (1).

L'Église anglicane a singulièrement varié dans ses croyances. Henri VIII et son Parlement avaient prononcé la peine de mort contre ceux qui attaquaient opiniâtrément le dogme de la transsubstantiation. La doctrine zwinglienne fit peu de progrès sous son règne, et, en 1548, sous celui d'Édouard VI, le premier *Service* de communion, rédigé par Crammer, exprimait clairement la croyance en la présence réelle. « Vous et moi, disait l'évêque Ridley aux Catholiques (2), nous sommes d'accord que dans le Sacrement se trouve véritablement le corps naturel de Jésus-Christ, le corps même qui est né de la Vierge Marie, qui est monté au Ciel, qui est assis à la droite de Dieu le Père ; nous ne différons, vous et moi, que sur la manière dont ce corps y est présent. »

En 1549, deux moines apostats étrangers, Pierre Martyr et Bernardin Ochen, propagèrent en Angleterre les doctrines zwingliennes et soutinrent ces trois thèses : 1° qu'il n'y a point de transsubstantiation ; 2° que le corps et le sang de Jésus-Christ ne sont point corporellement dans l'Eucharistie ; 3° qu'ils sont unis sacramentellement, c'est-à-dire figurément, ou tout au plus virtuellement, au pain et au vin. C'est sous l'influence de ces principes que Crammer rédigea un nouveau Catéchisme et un nouveau Rituel où certaines prières, réformées depuis, conservaient encore l'empreinte de la liturgie catholique.

Sous le règne d'Élisabeth, on retrancha du livre des prières ordinaires la déclaration contre la présence réelle, et, en 1562, dans la profession de foi intitulée *les Articles*, on tâcha de ménager tout à la fois les partisans et les adversaires de la présence réelle. « La Cène,

(1) Wolkelius, *De vera relig.*, c. xxii.

(2) *Confession de Ridley*, dans les *Actes et monuments* de Jean Fox, p. 159.

lit-on dans l'article 28, est le sacrement de notre rédemption par la mort de Jésus-Christ. La transsubstantiation est contraire aux paroles expresses de l'Écriture, et ce n'est que spirituellement que le corps de Jésus-Christ est reçu dans la Cène par ceux qui ont la foi. » Enfin en 1662, sous Charles II, on en revient à l'ancienne rubrique contre la présence réelle et l'adoration du Saint-Sacrement.

## ARTICLE VII

XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> Siècle

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de théologiens anglicans tinrent un langage presque catholique sur la présence réelle. « Aucun véritable enfant de notre Église, dit l'évêque Bramhall (1), n'a jamais nié une présence vraie et réelle. Jésus-Christ a dit : *Ceci est mon corps*, et ce qu'il a dit, nous le croyons fermement. » « C'est une erreur monstrueuse, dit l'évêque Cosin (2), de nier que le Christ doive être adoré dans l'Eucharistie. Si quelqu'un ne fait de ce sacrement qu'une pure et simple figure, nous ne devons point le souffrir dans nos églises. »

Certains Luthériens allèrent jusqu'à revendiquer le dogme de la transsubstantiation. Pierre Moline, dans son projet de réunion entre les Catholiques et les Protestants de la Confession d'Augsbourg, ne craignit point de dire : « Je reconnais, avec les Pères des Églises d'Orient et d'Occident, le changement réel opéré dans l'Eucharistie, qu'on exprime par les mots de *transmutation*, *transélémentation*, *transsubstantiation*; ce qui signifie qu'après que les paroles du Seigneur ont été prononcées, on trouve vraiment sur l'autel, en vertu de l'union avec les espèces sensibles, ce qui n'y était pas, je veux dire la personne de Jésus-Christ (3). »

Les Frères de Bohême ont donné, comme bien d'autres sectes, l'exemple de nombreuses variations. En 1604, leur Confession disait : « Quand un prêtre prononce ces paroles : *Ceci est mon corps*, etc., le

(1) Réponse à Militaire, p. 74.

(2) *History of the Transsubstantiation*.(3) Bossuet, *Œuvres posthumes*, éd. in-4<sup>e</sup> de 1763, t. I, p. 95.

pain présent est le corps de Jésus-Christ, et le vin présent est son sang répandu. » Plus tard, ils embrassèrent les opinions des Sacramentaires.

Les Quakers ne voient dans l'Eucharistie qu'un signe, autrefois utile, maintenant superflu, de la participation des Chrétiens au corps spirituel de Jésus-Christ. Pour eux, le corps et le sang de Jésus-Christ n'est autre chose que la semence céleste, la lumière intérieure, espèce de révélation personnelle qui, sans le secours de la parole articulée, éveille immédiatement dans notre âme les idées religieuses, devient la source de la vie de l'âme et le principe de toute vertu (1).

On a soupçonné les Jansénistes, ou du moins un certain nombre d'entre eux, de sentiments très équivoques sur le dogme de la présence réelle. La version de Mons contient un certain nombre de falsifications, offrant un sens duquel on peut argumenter contre la présence réelle de Jésus-Christ, et les Protestants n'y ont pas manqué. *Les Analecta juris pontificii* (2) citent un fait bien propre à confirmer ce soupçon : « Un Exercice spirituel qu'ils firent, pour s'occuper durant le saint sacrifice de la messe, renfermait un acte d'adoration, au moment où le prêtre élevait la sainte hostie, en ces termes : « Je vous adore, en croix, au jugement général, et à la droite du Père éternel », sans faire aucune mention, ni dire aucune parole qui fit connaître qu'on adorât Jésus-Christ réellement présent en la sainte hostie. Cet acte d'adoration fort suspect se trouve dans plusieurs éditions d'Heures et de Manuels à l'usage des fidèles, que publièrent les Jansénistes au siècle dernier. »

D'après Schwedenborg, « Si le Baptême est la porte de l'Église, l'Eucharistie est la porte du Ciel; car le Seigneur le donne à ceux qui s'approchent de l'auguste mystère. Il est clair, toutefois, qu'il ne s'agit que de l'homme en commerce avec son auteur, embrasé des feux de la charité. En effet, le Rédempteur peut être dans la Cène de deux manières : intérieurement, par sa sagesse et par son amour; extérieurement, par son immensité. Or, pour les bons, le Christ est présent des deux manières, mais il ne l'est que de la seconde pour les méchants. Si donc le Chrétien ne garde pas les préceptes, s'il n'a pas reçu la vérité dans son cœur, c'est en vain qu'il s'approche du céleste banquet : le Fils bien-aimé ne lui ouvre point la porte du Ciel (3). »

(1) Barclay, *Apol. theol. Christ.*, p. 380.

(2) Troisième série, col. 55.

(3) *Vera Christ. religio*.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Wiston Stephens, mécontent de la liturgie anglicane, en composa une plus conforme aux monuments primitifs et s'en servit pour sa congrégation. On lit dans cet office, imprimé à Londres en 1713, ces paroles significatives : « Envoyez, Seigneur, votre Esprit-Saint sur ces éléments que nous vous offrons, pour qu'il les bénisse et les sanctifie ; afin que, pour ceux qui les recevront, ce pain devienne le précieux corps de votre Christ, et le vin, le précieux sang de votre Christ, pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle. » Nous trouvons une prière analogue dans une liturgie anglaise, que firent imprimer à Londres, en 1718, des théologiens anglais et écossais, voulant par un concordat s'unir à l'Église orientale : « Envoyez votre Saint-Esprit, le témoin de la passion de Notre Sauveur Jésus, par ce sacrifice, afin qu'il fasse ce pain le corps de votre Christ. »

Une tentative bien plus singulière de conciliation générale a été ébauchée par le ministre Poirer (1). Il s'est imaginé de dire que Jésus-Christ, dans son Sacrement, se fait tout à tous, qu'il accorde à chacun selon sa foi, qu'il est présent pour ceux qui l'y croient et qu'il n'y est pas pour ceux qui ne l'y croient point.

« Le Père Zéphyrin de Someire, religieux franciscain, dit le Père Faber, a publié un livre sur le culte de la Mère de Dieu dans le Saint-Sacrement. Il y affirme qu'une partie de la chair de Marie et qu'une partie de son sang se trouvent sous l'hostie dans leurs propres espèces ; de sorte que nous ne possédons pas seulement dans le Saint-Sacrement son sang converti à la chair et au sang de Jésus-Christ dans l'Incarnation, mais sa propre chair et son propre sang qui n'ont subi aucun changement. Christophe de Veza, dans sa *Theologia Mariana*, énonce la même opinion, que Théophile Raynaud attaque dans les *Diptyques de Marie*. Le carme Guido, dans sa *Somme des Hérésies*, accuse les Grecs de la même erreur. Ceux-ci croiraient, selon lui, que les restes du pain consacré sont les reliques de la sainte Vierge, et il prouve que c'est là une hérésie manifeste. Benoît XIV, dans son ouvrage sur la Canonisation des saints, s'occupe de cette dévotion erronée, et fait voir qu'elle est contraire aux principes de la foi (2). »

Les Théophilantropes du Directoire, qui contrefaisaient toutes les cérémonies du culte catholique, allèrent jusqu'à parodier l'Eucharistie à Auxerre, dans l'église du grand-séminaire, dont ils s'étaient emparés.

(1) *La paix des bonnes âmes*.

(2) *Le Saint-Sacrement*, Revue, t. II, p. 343.

Le *Magé* ou ministre, revêtu d'une sorte d'aube et d'une écharpe violette, célébrait une espèce de messe où des chœurs remplaçaient l'offertoire. Une distribution de pain tenait lieu de communion (1).

Guillaume III, roi de Prusse, par un édit célèbre daté du 27 septembre 1817, tâcha d'opérer la réunion des Luthériens et des Sacramentaires. Malgré de vives protestations de la part des vrais Luthériens, cette union s'accomplit vaille que vaille, en 1817, dans quelques provinces de Prusse et dans le duché de Nassau ; en 1818, dans le Hanovre et les provinces transrhénanes de la Bavière ; en 1820, dans le duché d'Oldembourg ; en 1821, dans le Palatinat, le Wurtemberg, la Westphalie et le grand-duché de Bade ; en 1823, dans la Hesse Rhénane ; en 1827, dans le duché de Darmstadt. Dans la plupart de ces contrées, les Luthériens et les Calvinistes communient à la même table.

Une autre tentative d'union eut lieu à Mayence en 1822. La profession de foi relative au sens de ces paroles *Hoc est corpus meum* fut faite de façon à ne blesser aucune conviction des deux partis ; mais la question resta non résolue.

Aujourd'hui, la plupart des Luthériens ont rejeté la doctrine de leur chef sur l'impanation et la consubstantiation. Ceux qui n'ont pas varié dans les doctrines sacramentaires, croient que Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie, mais seulement par l'usage, c'est-à-dire dans l'action de le recevoir.

La basse Église luthérienne d'Amérique ne croit plus à la présence réelle. L'oracle de cette communion religieuse, le pasteur Schmückler, formule ainsi sa croyance sur ce point : « Actuellement l'opinion la plus générale dans les Églises luthériennes est qu'il n'y a pas dans le pain et le vin la présence substantielle de la nature humaine du Sauveur, et qu'il n'y a rien de mystérieux ni de surnaturel dans l'Eucharistie ; que les espèces sont seulement des représentations symboliques du corps du Sauveur absent, par lesquelles ses souffrances nous sont rappelées (2). »

La secte américaine des Irvigiens n'admet point la présence réelle dans la véritable acception du mot, mais leur doctrine se rapproche plus des croyances catholiques que celle des autres sectes protestantes. Selon eux, les deux espèces deviennent réellement le corps et le sang

(1) *Magasin pittoresque*, t. XXIX, p. 198.

(2) Vallée, *Dictionnaire du Protestantisme*, p. 356.

du Sauveur, mais en tant qu'elles sont agréées comme sacrifice par Dieu, d'une manière supra-sensible et sans que disparaisse la substance matérielle du pain et du vin (1).

Les Calvinistes modernes ont abandonné l'inintelligible système de Calvin et suivent en partie les sentiments de Zwingle, mais avec des nuances bien multiples.

M. Haag (2) résume ainsi les opinions actuelles du Protestantisme : « Aujourd'hui la théorie zwinglienne ou mnémonique domine à peu près généralement dans l'Église protestante. Parmi les supranaturalistes, ceux qui parlent encore, dans le sens de Luther, d'une présence substantielle, n'entendent par là qu'une présence opérative, c'est-à-dire qu'ils enseignent que le Christ exerce par sa substance une action salutaire sur tous ceux qui participent au Sacrement. » Les Protestants sincères déplorent la décadence et le vague de leurs doctrines. « Nos idées sur les sacrements, dit le rédacteur de la *Revue théologique* de Montauban (3), sont en général vagues, flottantes et confuses. C'est là un sujet que la prédication semble avoir pris à tâche d'éviter. Cette ignorance est surtout fâcheuse en ce qui concerne la sainte Cène : on ne sait ni quel en est le véritable sens, ni quelles grâces elle renferme. Aussi s'abstient-on trop souvent d'y participer, et il en résulte un réel dommage pour la vie spirituelle. »

En somme, le Protestantisme, à mesure qu'il avance, voit s'éteindre autour de lui tout culte vivant. La destinée l'entraîne à se résoudre dans le rationalisme pur, et les temps ne sont pas éloignés où, après avoir rejeté la communion à la substance du Verbe incarné, ils aboliront la foi à la prière, dernier lien qui unit l'homme à Dieu.

Cette tendance générale, on le sait, trouve de sérieux contradicteurs dans la Grande-Bretagne. Les Ritualistes de l'école d'Oxford, qu'on désigne sous le nom de *Puséyistes*, parlent presque catholiquement de la présence réelle; il en est même quelques-uns qui admettent la transsubstantiation. En 1843, le docteur Pusey prêcha à Oxford un sermon où il enseignait la présence réelle objective du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. L'Université de cette ville le suspendit pendant deux ans de ses fonctions de professeur et de prédicateur. Le savant docteur n'en continua pas moins à propager sa

(1) A. Maury, *Sectes religieuses au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, XXIII<sup>e</sup> année, t. III, p. 970.

(2) *Hist. des dogmes chrétiens*, t. II, p. 313.

(3) Année 1877, p. 393.

doctrine et se fit d'assez nombreux partisans dans l'élite du clergé anglican. On lit dans les *Traitéts pour le temps présent* : « Il est littéralement vrai que le pain consacré est le corps du Christ,.... Outre l'oblation des éléments, il y a une seconde oblation, celle du corps et du sang du Christ, et cette oblation est un vrai sacrifice fait par le ministre, en vertu de son caractère sacerdotal. »

En 1858, le révérend Cheyne, pasteur de l'Église épiscopale d'Écosse, fut traduit devant la Cour des évêques pour avoir professé publiquement sa croyance à la présence réelle. Il essaya de démontrer que son enseignement n'avait rien de contraire à la Confession de foi anglicane rédigée par le synode de Londres, en 1562. Un seul évêque fut de son avis; les autres condamnèrent sa doctrine (1).

En 1867, le docteur Hamilton, évêque de Salisbury, publia un mandement où était affirmée la croyance catholique sur la présence réelle. L'archevêque de Cantorbéry, mis en demeure par les anti-ritualistes de condamner ce retour au *papisme*, se borna à répondre « qu'on ne pouvait pas dire que ce fût un cas pénal que de soutenir ces doctrines (2) ».

Les sectes religieuses sont devenues presque aussi nombreuses en Russie qu'en Angleterre. Celle des Petits Chrétiens qui prit naissance vers 1868, dans le nord de la Russie, rejette complètement l'Eucharistie. En guise de pain consacré, ils pétrissent des gâteaux de la forme d'une pièce de deux sous, auxquels ils attribuent un charme mystique, une vertu toute puissante (3). Les *Scoptzis* (mutilés), sectaires des provinces caucasiennes, ont une certaine communion mystique qui consiste seulement à enfermer dans la tombe d'un de leurs *saints* un pain qui reçoit ainsi une consécration mystérieuse (4).

Les Templiers modernes ont un rite sacramental qu'ils appellent l'*Eucharistie*; mais pour eux l'oblation du pain et du vin n'est que le symbole de la charité qui doit unir les fidèles.

Il en était à peu près de même dans la défunte Église catholique française de l'abbé Chatel. La communion n'y était qu'un symbole d'égalité et de fraternité universelle. « L'Eucharistie, disait cet apostat (5), n'a lieu qu'en mémoire de la Cène de Jésus-Christ, notre

(1) *Le Bien public de Gand*, n° du 24 déc. 1858.

(2) *Études religieuses par des Pères de la Compagnie de Jésus*, IV<sup>e</sup> série, t. I, p. 54.

(3) *Le Tour du Monde*, t. XXIII, p. 54.

(4) *Ibid.*, t. XIX, p. 308.

(5) *Nouvel Eucologe à l'usage de l'Église catholique française. Discours sur la Cène fraternelle.*

frère et notre législateur, la simple raison ne pouvant admettre la présence réelle du corps, du sang, de l'âme ni de la divinité de l'homme le plus juste, il est vrai, mais né comme nous d'une mère mortelle et par conséquent sujet à la mort ainsi que le reste des hommes. » On voit que ce n'est pas seulement ici la négation de la présence réelle, mais aussi la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Une autre secte très ignorée, celle de l'*Église apostolique*, qui a son siège à Paris, au numéro 39 de l'avenue de Ségur, célèbre sa liturgie en français, comme faisait l'abbé Chatel; mais elle paraît admettre la présence réelle et donne à la messe le nom d'*Eucharistie*.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des hérétiques. Est-il nécessaire d'ajouter que l'Eucharistie compte pour adversaires tous les athées, tous les matérialistes, tous les déistes, tous les rationalistes, tous les positivistes, tous les libres-penseurs. Il serait trop long d'énumérer ici leurs multiples négations. Bornons-nous à indiquer les appréciations de trois ou quatre d'entre eux.

Pour M. J.-M. Ragon (1), disciple de Dupuis, toute la liturgie de la messe n'est qu'un souvenir altéré du culte du soleil. De pareilles rêveries ne s'analysent pas; il faut les citer textuellement. Voici comment l'auteur restitue à leur prétendu sens primitif les paroles de la consécration: « Grand architecte de l'Univers, père de toutes les choses, faites que ce pain et ce vin, mûris par votre fils chéri, le soleil, ne nous manquent jamais! Que cette pure offrande unisse les créatures au Créateur par les liens d'un bienfait continu et d'une constante gratitude. Et toi, soleil, fils du Dieu unique, soumis par lui aux phases (apparentes à nos faibles sens) de la mort et de la résurrection annuelles, à l'effet d'alimenter le genre humain répandu sur les deux hémisphères; toi, monarque des douze signes de prospérité et d'adversité; qui, la veille de ta passion, c'est-à-dire de ton passage dans les dominations inférieures, comblas la terre de fruits, afin que les hommes pussent vivre jusqu'à ton prochain retour; toi, grand astre dont le corps, sans pareil à tous les corps connus de notre étroite intelligence, donnas la vie aux molécules matériels, fécondité aux objets regardés appartenir au domaine de la stérilité, et clarté aux tristes contrées gémissant sous l'empire des ténèbres; ce n'est pas blasphème, de la part de ces cœurs t'offrant un sacrifice de reconnaissance, de

(1) *La Messe dans ses rapports avec les mystères et les cérémonies de l'antiquité*, p. 185.

penser et dire que l'homme te paraît être d'autant plus agréable qu'il émane de ton corps rayonnant, de l'influence de ta nature reproductrice. »

« Ainsi j'explique, continue M. Ragon, l'allégorie du pain sacré; même solution à l'égard du vin. Loin de choquer la raison, il me semble qu'elle la satisfait. Convenons même que si on l'eût recherchée avec calme et dévoilée avec mesure, selon les gens, on eût évité des disputes déplorables et des exterminations infamantes, au sujet de la communion sous les deux espèces et de la présence réelle, mentale ou figurative. »

Selon M. Renan, l'Eucharistie n'est qu'un souvenir matérialisé des repas que le Sauveur prenait avec ses disciples. « Quand il fut mort, dit-il (1), la forme sous laquelle il apparaissait au pieux souvenir de ses disciples était celle de président d'un banquet mystique, tenant le pain, le bénissant, le rompant et le présentant aux assistants. Il est probable que c'était là une de ses habitudes, et qu'à ce moment il était particulièrement aimable et attendri... Les repas étaient devenus dans la communauté naissante un des moments les plus doux. A ce moment, on se rencontrait; le Maître parlait à chacun et entretenait une conversation pleine de gaieté et de charme. Jésus aimait cet instant et se plaisait à voir sa famille spirituelle ainsi groupée autour de lui. La participation au même pain était considérée comme une sorte de communion, de lien réciproque. Le Maître usait à cet égard de termes extrêmement énergiques qui furent pris, plus tard, avec une littéralité effrénée. »

Pour M. Pierre Leroux (2), l'Eucharistie ne fut qu'un degré d'initiation, supérieur à celui du baptême. Dans l'esprit du fondateur du Christianisme, la Cène avait la vertu d'associer et de rendre solidaires les uns des autres tous les convives admis à se partager l'hostie sacramentelle.

Un écrivain que nous nous garderons bien de ranger dans la catégorie des précédents, M. Gabent, a publié en 1870 une *Explication raisonnée de la divine Eucharistie* et une *Lettre à M. Louis Veuillot au sujet de la porte du tabernacle ouverte*. Dans ces deux ouvrages, réédités en 1879 et soumis au jugement du Saint-Siège, l'auteur croit démontrer qu'une prophétie de saint Jean annonce que

(1) *Vie de Jésus*, p. 302.

(2) *Encyclopédie nouvelle*, v<sup>o</sup> *Eucharistie*.

Dieu donnera, dans notre siècle, au pontife de son Église sainte une explication si claire du mystère de nos autels que les Protestants seront forcés de rentrer dans le giron du Catholicisme. L'auteur nous paraît animé des meilleures intentions, mais il ne s'aperçoit pas que ses écrits sont remplis d'erreurs théologiques sur la transsubstantiation.

## LIVRE IV

### DE LA MATIÈRE DE L'EUCARISTIE

Jésus-Christ, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, a voulu que son sacrifice fût offert sous les espèces du pain et du vin, afin qu'il ressemblât, sous ce rapport, à celui de l'ancien patriarche. D'ailleurs, l'homme éprouvant le double besoin de la faim et de la soif, il était juste que dans le banquet divin auquel il nous convie, Jésus-Christ nous offrît en même temps un aliment solide et un aliment liquide. Saint Thomas d'Aquin nous explique la convenance de cette double matière : « De même, dit-il (1), qu'on se sert d'eau dans le sacrement de baptême pour la lotion spirituelle, parce qu'on emploie communément l'eau pour laver les corps, ainsi, pour la manducation spirituelle qui se fait dans l'Eucharistie, prend-on le pain et le vin, qui sont les bases de l'alimentation physique (1). »

Ce Livre sera divisé en neuf chapitres : 1° des noms du pain et du vin d'oblation ; 2° des éléments du pain d'oblation ; 3° de la confection du pain d'autel ; 4° de la forme des hosties ; 5° des boîtes à hosties ; 6° du vin d'oblation ; 7° de l'eau mêlée au vin d'oblation ; 8° de l'offrande du pain et du vin ; 9° de l'oblation du pain et du vin.

(1) III part., quest. LXXIV, art. 1.